

# CHAMPIONNATS LARGE U18-U20

CPO VITTEL AV DU HAUT DE FOL 88000 VITTEL

- DIMANCHE 12 FEVRIER 2023

COURSE		HORAIRE	LONGUEUR	TRIPLE	HAUTEUR	PERCHE	POIDS
Ouverture Chambre d'Appel		12h00					
Formation Jury		12h30					
60m haies U18 F séries	0.76	13h30	U18U20 H		U18U20 H	U18U20 F	
60m haies U20 F séries	0.84	13h40					
60m haies U18 H séries	0.91	13h50					
60m haies U20 H séries	0.99	14h00					
60m U18 F séries		14h15					
60m U20 F séries		14h30					U18U20 H 5/6 kg
60m U18 H séries		14h45					
60m U20 H séries		15h00		U18U20 F			
60m haies U20 H Finale	0.99	15h15					
60m haies U18 H Finale	0.91	15h25					
60m haies U20 F Finale	0.84	15h35					
60m haies U18 F Finale	0.76	15h45					
60m U18 F Finale		16h00					
60m U20 F Finale		16h05					
60m U18 H Finale		16h10					
60m U20 H Finale		16h15			U18U20 F	U18U20 H	
800m U18 F Finales		16h30		U18U20 H			
800m U18 H Finales		16h40					
800m U20 F Finales		16h50					U18U20 F 3/4kg
800m U20 H Finales		17h00					
400m U18 F Finales		17h10					
400m U18 H Finales		17h20	U18U20 F				
400m U20 F Finales		17h30					
400m U20 H Finales		17h40					
200m U18 F Finales		17h50					
200m U20 F Finales		18h05					
200m U18 H Finales		18h20					
200m U20 H Finales		18h35					
Relais 4 x 1 Tour U18U20 F		18h50					
Relais 4 x 1 Tour U18U20 H		19h00					

**Nb : En fonction des engagements le programme sera susceptible d'être modifié, si c'est le cas il sera diffusé dans la journée de jeudi 09 février.**

---

# REGLEMENT DES CHAMPIONNATS

---

## Athlètes concernés :

Les championnats LARGE sont ouverts à tous les athlètes des catégories U18 et U20 garçons et filles de la Ligue du Grand EST.

## Participation athlète Hors Ligue :

### - Athlètes BOU/FC :

Les engagements se feront sur le site dans la rubrique « uniquement athlètes BOU-FC » à la date limite d'engagement fixée par la CSO LARGE.

**Niveau de performance minimale : R1**

### - Athlètes Hors LARGE + BOU/FC :

Les engagements doivent impérativement être transmis par la Ligue d'origine à la date limite d'engagement fixée par la CSO LARGE.

**Niveau de performance minimale : IR1**

Droit d'engagement par athlète : 10€ (à la chambre d'appel)

## Qualifiés :

**Les athlètes seront qualifiés au bilan** du 1er janvier 2022 au 05 février 2023, si et seulement si, ils ont réalisé une performance de niveau **R5 pour les U18 et R4 pour les U20 sur l'épreuve en salle concernée**

Pour toute demande d'engagement exceptionnel, hors critères définis ci-dessus, une demande sera faite par le club par mail avec argumentation. Elle est à faire obligatoirement à [jean-louis.walter2@wanadoo.fr](mailto:jean-louis.walter2@wanadoo.fr) et en copie à [dduchene@athlelarge.fr](mailto:dduchene@athlelarge.fr) avant la limite d'engagement.

## Engagements :

Les responsables de clubs inscriront sur le site de la ligue la participation de leurs athlètes jusqu'au **mardi 07**

**Février 2023 23h59.**

La liste définitive des engagés, après vérification des performances, sera consultable sur le site de la ligue au plus tard dans la journée de jeudi 09 février 2023.

**Les athlètes doivent personnellement confirmer leur participation à la chambre d'appel au plus tard 45 min avant l'épreuve.**

**Une pénalité de 5 Euros sera facturée aux clubs pour tout athlète engagé, non confirmé et non désengagé sur place.**

**ATTENTION : PAS D'ENGAGEMENTS SUR PLACE**

## Règlement Technique des épreuves :

### Courses

60m et 60m haies : Séries hétérogènes à couloirs aléatoires selon les bilans SI-FFA et Finale(s)

Mode de qualification en Finale (décision définitive sur place avec le Délégué Technique) :

60m : qualification X places + X meilleurs temps → 1 Finale de 7 par catégorie

60m haies : qualification X places + X meilleurs temps → 1 Finale de 7 par catégorie

Autres courses : Finale(s) directe(s) de niveau selon les performances en salle SI-FFA 2022/2023. (Départ en couloir pour le 800m)

### Concours

*Longueur, Triple et Poids* : 3 essais pour tous + 3 essais supplémentaires pour les 8 premiers de chaque catégorie.

*Montées de barres concours Hauteur et Perche* :

Hauteur femme : 1m32 puis de 5 en 5 → 1m57 → 1m60 → puis 2 en 2

Hauteur homme : 1m60 puis de 5 en 5 → 1m85 → 1m88 puis de 2 en 2

Perche femme : 2m10 puis de 15 en 15 → 3m00 puis de 10 en 10 → 3m60 puis de 5 en 5

Perche homme : 3m15 puis de 15 en 15 → 4m05 puis de 10 en 10 → 4m65 puis 5 en 5

Pas de barrage pour les concours de Hauteur et Perche

### Relais

Inscriptions des relais 4 x 1 Tour à la chambre d'appel avant 17h00.

**Les Championnats LARGE du 3000m Marche se dérouleront le samedi 28 janvier 2023 dans le cadre du meeting National de Vittel.**

### Officiels :

**1 officiel par clubs pour 1 à 5 athlètes engagés, 2 pour 6 à 10, 3 pour 11 à 20, 4 pour 21 à 30, 5 pour 31 à 40 athlètes et 6 pour au-delà.**

**PENALITE DE 100 EUROS PAR OFFICIEL MANQUANT**

Directeur de Réunion : J.MONTFERRAN Juge Arbitre : D.AVIGNON Délégué Technique CSO : JL. WALTER